



Bulletin Municipal n° II

Nogent-Le-Bernard

Avril 2023



Homage à Alain LE BRAY



Alain LE BRAY parti dans sa soixante-dixième année a toujours été présent pour la commune de Nogent et pour ses habitants.

Il a été élu pour la première fois en tant que conseiller en 1989. Il l'a été jusqu'en 2001. Puis il a de nouveau été élu, cette fois-ci en tant que deuxième adjoint de 2008 à 2020. Il a su travailler, s'adapter et être force de proposition lors des 4 mandats menés par des maires différents avant d'être lui-même élu maire le 03 juillet 2020.

En tant que conseiller il a participé et soutenu de nombreux projets et permis à la commune d'évoluer.

En tant que Maire son souhait était d'apporter une nouvelle dynamique à sa commune dont il connaissait les habitants, les manques et les atouts. Notamment la richesse de son paysage et de sa nature qu'il aimait tant.

Ces deux années de mandat de maire ont été marquées par la crise sanitaire, le départ de conseillers entraînant des élections complémentaires éprouvantes et la réapparition de la maladie.

Malgré ces épreuves Alain n'a jamais baissé les bras, a toujours fait face et rebondi jusqu'à ce que la fatigue l'emporte.

Il était conscient que « beaucoup de travail restait à accomplir pour mener à bien les projets » et qu'il fallait « en finir avec les idées et passer à l'action ». Il a écrit que « petits ou grands travaux, actions invisibles ou au contraire d'envergure, nous avons besoin de toutes et de tous pour écrire l'avenir de Nogent ».

Il était disponible et à l'écoute des nogentais et nogentaises afin de « mieux servir la population et la commune ».

La commune de Nogent compte actuellement 922 habitants (INSEE 2020).



Anita MERCURIN-LAUNAY

Mot du maire

Alain LE BRAY est venu me proposer en 2020 d'être dans l'équipe municipale, dans son conseil, pour redynamiser la commune. Ceci par la réouverture de commerces, l'accompagnement des associations et la réalisation d'investissement permettant à Nogent de se développer et d'être plus attraitif.

18 mois plus tard, je devenais 1ère adjointe et donc le binôme d'Alain et me voilà Maire depuis le 11 Mars. J'ai dû apprendre à devenir élue, apprendre et essayer de comprendre le fonctionnement d'une commune et les responsabilités qui correspondent à chaque poste.

Ce que je retiens de ces trois années passées est que l'on ne peut rien faire seul. Chaque poste dans le conseil municipal est important, que les élus, sans les agents et les professionnels qui les entourent ne peuvent pas construire des projets et les mener à bien. Nous sommes tous différents, avec nos idées, nos expériences personnelles et professionnelles, nos compétences mais nous avons tous le même objectif : que vous, Nogentaises et Nogentais, soyez fiers de dire autour de vous que vous vivez à Nogent-le-Bernard.

2023, sera une année où nous, élus, devront prendre notre rythme de travail, dans la construction, l'honnêteté, la simplicité et en recherchant la collaboration des habitants, des associations, des commerçants, des artisans, de l'ensemble des acteurs de la commune.

Je me donnerai les moyens pour accompagner et mener les projets à leurs termes, avec le soutien de l'équipe municipale.

Anita MERCURIN-LAUNAY

Liste des élus

- Anita MERCURIN-LAUNAY, Maire
- Lucien BOSSEAU, 1er adjoint
- Jessica RENAULT, 2ème adjointe
- Martin RAULT, 3ème adjoint
- Arnaud BOBLET
- Annick CHAMAILLARD
- Christiane DANTAN
- Pierrette LAUNAY
- Nicolas LÉBOUCHER
- Victor LÉCAPELAIN
- Géraldine LÉCAPELAIN-TRIGER
- Gisèle MOULIN
- Bernard MAINARDI
- Xavier QUETEL
- Ludovic MOULIN

Temps Forts de l'année 2022

Marché des producteurs



En 2022 nous avons encore pu compter sur plusieurs producteurs et artisans locaux pour animer notre marché tous les 2èmes samedis de chaque mois pour la période de mai à septembre.

Vous pourrez les retrouver dès le 13 mai !

Fête de la Nature



Le 18 et 21 mai des randonnées pédestres de 8 kms ont eu lieu dans le cadre de la fête de la nature. Celles-ci étaient animées par 2 passionnés : Aloïs LAMY, agent communal travaillant sur l'Atlas de la Biodiversité et Patrick HOUALET bénévole de la Ligue de la Protection des Oiseaux.

• Rendez-vous le 24 et 27 mai prochain pour la nouvelle édition de la Fête de la Nature.

Cochon grillé



Le 16 juillet le comité des fêtes a organisé avec succès son célèbre cochon grillé. 250 personnes ont pu déguster le cochon grillé et profiter de la retraite aux flambeaux ainsi que du feu d'artifice.

• Rendez-vous cette année le 15 juillet.

Incendie



Samedi 13 août un impressionnant feu s'est déclaré sur la commune ne faisant aucun blessé mais ayant ravagé plusieurs hectares d'espaces naturels. Ce jour-là nous avons pu constater la solidarité entre les centaines de pompiers mobilisés, les agriculteurs et les habitants. MERCI.

Temps Forts de l'année 2022

Bric à brac



Pour sa 17ème année, le bric à brac a eu lieu le 11 septembre, qui avec ses emplacements et sa convivialité a réuni une cinquantaine d'exposants et de nombreux visiteurs.

Rendez-vous le dimanche 10 septembre.

Cyclo cross



Le 1er novembre 2022 avait lieu sur la commune un cyclo cross organisé par l'Union Cycliste Montgesnoise, une première car de mémoire un seul cyclo cross avait été organisé à Nogent, fin des années 80.

Cela a été une réussite avec une

météo clémente. Pas moins de 50 coureurs ont pris le départ de la course Elite et dans l'épreuve mini cyclo-cross, destinée aux enfants de 6 à 12 ans, était inscrit une cinquantaine de participants venus des différents départements des Pays de la Loire et de Normandie.

La municipalité tenait à remercier pour leur aide, nos partenaires locaux et nos bénévoles si importants à nos manifestations sportives.

Suite à cette réussite, nous pouvons vous annoncer que le 23 septembre 2023, la commune accueillera la 1ère manche de la Coupe des Pays de la Loire de cyclo-cross où 300 coureurs seront attendus dans les différentes épreuves.



Temps Forts de l'année 2022

Marché de Noël

Le Samedi 10 décembre un marché de Noël était organisé par la municipalité dans la cour du Château de Haut Eclair. On a pu voir le Père Noël arriver en musique, dans un tracteur, sous les yeux ébahis des enfants mais aussi des grands !

Des cadeaux d'une valeur de 15€ ont été distribués aux enfants (3 à 10 ans) de la commune soit 60 enfants ainsi qu'à nos aînés de plus de 75 ans soit 93 colis de 21€.

Le Père-Noël reviendra cette année le 16 décembre



Temps Forts de l'année 2022

Des nouveaux dans l'équipe communale depuis juin 2022



Après 16 années à entretenir les bâtiments de la commune, la station d'épuration et bien d'autres choses encore Gwen CORDIER a quitté ses fonctions pour de nouvelles aventures le 1er mai 2022.

De même Marie-Noëlle SAMSON arrivée en octobre 2018 a quitté son poste d'agent postale, en charge du dépôt de pain et également du site et de la newsletter de la commune, en octobre dernier.

Un GRAND MERCI à tous les deux pour leur professionnalisme et compétences mises au service de Nogent-le-Bernard !!!



Un petit clin d'oeil également à Thierry, le facteur de Nogent connu de tous depuis de très nombreuses années, parti à la retraite.



Afin de compléter l'équipe, suite aux départs, de nouveaux agents sont arrivés ... Bienvenus à Benjamin CHOPIN, en tant qu'agent technique et Chantal HARDOUIN présente pour assurer l'agence postale et le dépôt de pain



Pour la première fois la commune accueille un stagiaire en contrat d'apprentissage. Pendant 2 ans Louison LEBARBIER sera en alternance à la MFR « La Forge » de la Ferté-Bernard et à la mairie. Il sera chargé d'accompagner Aloïs LAMY dans la finalisation de l'Atlas de la Biodiversité et de le faire vivre.

Tout en réalisant son propre projet d'étude pour son BTS Gestion et Protection de la Nature.

Les réalisations 2022

Ouverture du salon de coiffure



1 an déjà !

Le 06 Avril 2022, déjà un an que j'ai commencé cette nouvelle aventure.

Et qu'elle belle aventure ! L'opportunité s'est présentée, Mr Le Maire Alain LE BRAY m'avait contacté il y a quelques

temps pour me proposer ce projet. Après quelques mois de réflexion, il a su me convaincre, me guider et me présenter aux élus. Ensemble ils ont répondu à mes questions et après plusieurs échanges, ainsi que le soutien de mes proches, je me suis lancée. C'était le moment où jamais !

En plus d'un noyau de clients que j'avais à domicile et

qui m'ont suivie jusqu'ici, de nouveaux poussent aussi la porte du salon.

Les Nogentais(es) ainsi que les communes alentour ont joué le jeu et c'est professionnellement important pour moi d'avoir leur soutien pour le bon fonctionnement du salon dans cette première année et les prochaines à suivre ... Sans oublier ma clientèle de domicile (le mardi) avec qui le lien est créé depuis de nombreuses années maintenant.

Fidélité et enthousiasme sont au rendez-vous et ça c'est chouette pour le village !

Une année riche et de partage, encourageante pour les années à suivre ...

Merci à tous !



Horaires :

Lundi : fermeture

Mardi : (domicile sur rdv)

Mercredi : 9h15 / 12h15 - 14h/18h

Jeudi : 9h15/12h15- 14h / 18h30

Vendredi : 9h15/ 12h15 -14h/18h30

Samedi 9h - 16h : (journée continue)

Travaux de voirie

En 2022, vous avez pu constater que certains travaux de voirie ont débuté et seront terminés en 2023 : la Route de Landormière, la Rue du Fournil Godard, le Chemin Rural 22 La Vigne, le Chemin de la Gaudine. Le montant global de ces travaux s'élève à 63 255.95€ TTC.

Installation de jeux pour les enfants

Pour le bonheur des plus petits de nouveaux jeux ont été installés au stade et la structure sécurisée. Le coût de ces jeux s'élève à 9 105.40€ TTC.

De même suite au passage de la SOCOTEC (organisme de contrôle réglementaire) la structure de jeu de la cour d'école maternelle a été enlevée. Une demande de subvention est en cours afin de pouvoir remplacer cette structure et compléter par de nouveaux jeux.



Etude sur les marronniers

Afin de s'assurer de la sécurité des utilisateurs de l'allée des Marronniers, la société Aubépine de Rennes a réalisé un diagnostic de ces arbres emblématiques. Le coût de cette étude est de 2 880€ TTC. L'allée qui, aujourd'hui, ne semble mener nulle part est en fait un témoignage vivant de la modeste gare du tramway de Nogent-le-Bernard. Le village a été en effet desservi par la voie ferrée reliant Le Mans à Mamers, ouverte en 1898 et fermée en 1947.

L'allée est donc un élément du patrimoine local vivant de Nogent-le-Bernard qu'il faut préserver et entretenir avec vigilance. Le résultat de l'étude

fait apparaître que 3 arbres sont à surveiller dont 1 à abattre, les 2 autres à élaguer. L'allée devra être surveillée plus précisément après des coups de vents violents et vers septembre/octobre, à la saison des champignons dont certains peuvent fragiliser l'arbre.



Les vitrines du St Jacques

Depuis l'année dernière Sophie LEDIOT fait revivre les vitrines du St Jacques au rythme des saisons.

Ceci pour un montant annuel de 180€ TTC.



Facebook



Le facebook de Nogent-le-Bernard permet à la fois de diffuser des informations de la vie de la commune, les menus de l'école régulièrement mais vous permet également, en tant qu'habitants, de réagir et pourquoi apporter des propositions sur différents domaines de la vie à Nogent !

Réalisation et installation de la carte des chemins de randonnées

Une carte des chemins de randonnées a été réalisée en grand format. Elle sera installée place de l'Eglise. Ainsi les randonneurs, ou simples promeneurs peuvent découvrir la richesse des chemins de Nogent et se repérer facilement.

Ces chemins de randonnées, ainsi que tous ceux présents sur la Communauté de Communes Maine Saosnois sont répertoriés dans un « topo-guide » en vente à la mairie.

Les projets en cours pour 2023

Une nouvelle salle des fêtes pour les nogentais !

Alors que l'ancien propriétaire de la salle du Petit Nogent a décidé de la céder, la Municipalité a eu la volonté de se porter acquéreur ! Il était important pour les élus de préserver un espace sur la commune où les habitants peuvent se retrouver, faire la fête et célébrer ensemble. Ouverture de la salle polyvalente dès l'accord des différentes sociétés de sécurité.

Il sera possible de réserver la grande salle avec la cuisine lors d'occasions d'envergures ou la petite salle pour des célébrations plus intimistes ou des réunions d'associations.

Vous trouverez les tarifs ci-dessous !

Pour les tarifs, voir la page « infos pratiques »

Un nouveau projet pour l'ancien hôtel saint-jacques : ça avance !

La revitalisation du centre-bourg est une des priorités majeures de la municipalité et une attente forte des habitants. La renaissance de l'ancien hôtel Saint-Jacques est une étape importante de ce plan d'actions. La municipalité s'est accordée sur le fait que ce lieu devait devenir un espace multi-services où les habitants pourront retrouver et accéder à différents services. Les activités du futur lieu seront pensées avec les habitants lors de réunions dédiées.

Nous avons fait appel aux services de la Communauté de Communes Maine Saosnois

pour nous aider à trouver une assistance à maîtrise d'ouvrage pour penser la réhabilitation du lieu, ainsi qu'au CAUE de la Sarthe.

Nous sommes rentrés en contact avec l'association 1000 CAFES qui accompagne les collectivités dans le développement de cafés et espaces multi services en France.

Le tarif et les menus de la cantine changent pour le bonheur des enfants !

En novembre 2022, la Municipalité a décidé de mettre en oeuvre la tarification sociale de la cantine qui vise à proposer des tarifs différents en fonction du quotient familial de la CAF.

Les familles doivent fournir l'attestation du quotient familial et communiquer tout changement de situation à la mairie.

La municipalité a aussi mené une réflexion sur la qualité des menus proposés aux enfants. Les produits servis à la cantine viennent des producteurs locaux comme les fruits et légumes de Saint-Germain de la Coudre, les viandes et la charcuterie de la boucherie de Nogent-le-Bernard. Les menus sont préparés par la cantinière puis soumis aux élus de la commission scolaire/enfance/jeunesse.

La municipalité s'engage à proposer des repas variés, accessibles financièrement à tous et

Quotient Familial	Tranches	Prix du repas
QF 1	0 à 700 €	0,7 €
QF 2	701 à 1000 €	1 €
QF 3	1001 à 1200 €	3,55 €
QF 4	Supérieur à 1201 €	3,7 €

adaptés aux plus petits tout en luttant contre le gaspillage alimentaire.

Nouveauté en 2023 : ouverture de la cantine à la population deux jours par semaine, à partir du jeudi 04 mai.



Les projets en cours pour 2023

Les travaux de voirie

En février 2023, les agents ont nettoyé les fossés route de Landormière et nettoyés différents chemins (Courtevrais, Bas Courtéan, Launay, La Haute Fontaine...).

Pour 2023, la commission voirie propose de retenir 3 chemins ruraux et 3 voies communales.

Le programme a été transmis à la communauté de communes pour chiffrage. Le programme sera validé par le conseil municipal dans les prochains mois.

Ouverture de la boucherie



Un nouveau boucher-charcutier a réouvert la boucherie le 13 février, David BREPSON. Souhaitons-lui la bienvenue et soyons nombreux à le faire travailler !!!

La vie associative

Reflexion sur l'organisation de temps forts co-organisés par la mairie et les associations

Une rencontre organisée par la commission « associations/événements » a permis aux associations nogentaises et aux élus de réfléchir ensemble à la mise en place de temps forts en commun.

Des échanges riches et nombreux les projets suivants ont été évoqués :

- mutualisation et prêt de matériel
- commandes groupées pour certaines fournitures, matériels ...

- développement de la communication par l'inscription à des applications telles que « intramuros » ou « panneau pocket »

- dès 2023 : animation sur les marchés des producteurs d'été (concert, restauration ...)

- pour 2024 : organisation d'un carnaval, d'une randonnée gourmande, d'événements culturels (concert dans l'église, venue de troupes de théâtre ...)

Fête de la musique

Comité des fêtes

Présidente : Francis FOURMY
Tél. : 02.72.91.29.45
06.25.51.38.94

Pétanque Nogentaise

Présidente : Jacqueline Bailleul
Tél. : 06.17.99.03.90
Voir calendrier des festivités

Randonneurs Pédestres

Président : Jérôme DELARCHAND
Tél. : 06.85.94.57.36

Généralités Mouvement

Président : Bernard BADET
Tél. : 06.23.86.37.15

Qui Nettoie Si Ce N'est Toi (QNSCNT)

Président : Alexis GITS
Tél. : 07.81.33.03.69
Mail : qnscnt@gmail.com

La vie associative

APE

L'année scolaire 2021/2022 a été riche par les nombreuses actions menées tout au long de l'année. Entre la bourse aux jouets, ses différentes ventes, et pour finir l'année scolaire, un premier tournoi de pétanque qui fut un beau succès. Presque 3000 € de bénéfices ont été réalisés pour les écoles. Néanmoins, comme nous avons pu le dire depuis plusieurs années, l'APE s'essouffle par le manque de bénévoles, et un besoin de prendre le relai au niveau du poste de présidence. Lors de l'assemblée générale, l'appel aux familles n'ayant pas eu l'effet escompté, il a été décidé que l'association serait mise en sommeil pour l'année scolaire 2022/2023. Une subvention sera attribuée aux écoles pour cette année avec les bénéfices de l'année passée selon les projets des écoles du RPI. Nous tenons

à remercier les parents ayant répondu présent pour aider et participer aux différentes actions, les mairies et l'association du SIVOS pour leur aide durant nos actions.

En espérant une reprise de l'association pour 2023/2024

Nous vous souhaitons une belle année 2023.

Mme Torché
Virginie
Présidente de
l'APE



Article du comité des fêtes



La nouvelle et l'ancienne équipe du comité des fêtes, assise autour d'une table pour la passation de pouvoirs.

Pour 2023 le programme sera identique à 2022 : concours de belote, cochon grillé, bric à brac. Et avec un plus, notre participation aux marchés d'été où nous aurons un stand frites-saucisses.

Pour 2024 nous réfléchissons pourquoi pas à un loto, un carnaval et peut-être Halloween... afin d'apporter de la festivité dans la commune. Ce seront les prochains sujets de nos réunions à venir.

« Les amis de la résidence Delante »

a pour but de développer l'animation, de promouvoir les activités culturelles, de loisirs, de bien-être et d'entraide au sein de la maison de retraite de Nogent le Bernard. Son président est très actif dans la vie de l'association. Les 19 membres s'investissent dans diverses ventes (Brioches, chocolat) afin de récolter des fonds permettant d'organiser des spectacles, des sorties etc.

Les personnes âgées aiment beaucoup se retrouver autour d'un artiste pour un moment festif. Les familles sont aussi conviées pour ces occasions. Ainsi, à Noël, l'association a pris en charge le spectacle de « L'amicale des accordéonistes ». Les résidents ont apprécié et certains ont même dansé. Pour l'occasion, les associations de Nogent que

sont : Les randonneurs, le Comité des fêtes et génération mouvement ont offert un cadeau à chaque résident. Ces derniers ont été touchés par autant de générosité.

N'hésitez pas à rejoindre cet association Nogentaise créée en 2016 qui n'a qu'un but « procurer du plaisir et donner du lien social » ou à vous renseigner si vous souhaitez effectuer un don.



« Qui nettoie si ce n'est toi ? »



(QNSCNT) est une association née à La Ferté-Bernard il y a 4 ans et demi à l'initiative de deux jeunes de 18 ans.

Ses bénévoles organisent des balades en ramassant les déchets, réalisent des interventions de sensibilisation en milieu scolaire, et organisent des actions solidaires.

Récemment implantée à Nogent-le-Bernard, elle loue désormais la maison au 11 Rue de la Poste et y héberge Céline en service civique, Alexis, son président, ainsi que des stagiaires et des bénévoles. Ils ont appelé la maison «Refuge Du Vivant» (RDV) parce qu'ils y donnent RenDez-Vous à tout à chacun.

Son objectif est de s'associer à la municipalité, aux associations et à vous nogentais, pour recréer un lieu ouvert à toutes et tous et redynamiser la commune.

Les bénévoles de « Qui nettoie si ce n'est toi ? » comptent multiplier les rencontres afin de se présenter et de construire un café associatif.

Des ateliers en intérieur et en extérieur seront régulièrement organisés pour les jeunes autant que pour les moins jeunes : jardinage, couture, soirées-jeux, et ce que vous proposerez et animerez.



Contacts

Mail : qnsCNT@gmail.com

Tel : 07 81 33 03 69 (Alexis)

Tel : 07 71 22 91 81 (Céline)»

Bon à savoir...

Infos pour les étudiants (Aléop)



Nos collégiens et nos lycéens profitent du transport Aléop qui les emmènent vers les établissements de secteur (St Cosme-en-Vairais, Mamers, la Ferté-Bernard). A savoir que pour nos étudiants hors secteur un service gratuit de taxi à la demande les déposant directement à des points d'arrêt existe à des jours et horaires précis.

Pour plus de renseignements Aléop : 02.43.39.90.72

Rentrée scolaire 2022/2023

Lors de la rentrée deux nouvelles institutrices sont arrivées pour les classes de MS (Moyenne Section) Françoise JOLIVET et pour le CE1/CE2 Camille ESNAULT. Le jour de décharge de Jérôme ROBIN, directeur des écoles du SIVOS Nogent-le-Bernard/St Georges-du-Rosay, est le jeudi. Il est donc présent le jeudi matin sur l'école de Nogent et le jeudi après-midi sur l'école de St Georges. Les inscriptions à l'école de Nogent pour la rentrée de septembre 2023 sont possibles dès maintenant. Se renseigner auprès du directeur et/ou de la mairie.



Françoise JOLIVET



Camille ESNAULT

Besoin d'aides pour rénover votre logement ?

La communauté de commune Maine Saosnois vous accompagne au : 02.61.67.18.75

Recensement citoyen

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser auprès de la mairie ou en ligne. Son recensement citoyen, il reçoit une attestation de recensement. Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (par exemple, pour son inscription au bac avant 18 ans).

Le recensement permet également à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Dématérialisation des demandes d'acte d'état-civil

Depuis le début du mois de mai, les particuliers peuvent faire leur demande d'acte d'état-civil (extrait acte naissance, décès ou mariage) et recensement en ligne via la plateforme service-public.fr ! Votre demande sera directement adressée aux services de la commune.

Un Conciliateur de justice c'est quoi ?

Il peut vous aider pour des :

- Problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen),
- Différends entre propriétaires et locataires ou entre locataires
- Différends relatifs à un contrat de travail
- Litiges de la consommation
- Litiges entre commerçants
- Litiges en matière de droit rural
- Litiges en matière prud'homale

Vous adressez à

Centre intercommunal de Bonnétable au
02 43 29 00 01

Les 1er et 3eme mercredi du mois, 9h30
à 11h30

albert.khamisconciliateurdejustice.fr

Réalisation de travaux

Pour information, il est obligatoire de déclarer auprès de la mairie, tout type de travaux que vous souhaitez réaliser à votre domicile, afin de vous assurer d'être en conformité avec l'urbanisme. Il s'agit des travaux de construction, d'extension, de rénovation (création de surface habitable modification des aspects extérieurs) ou de démolition.

Taxe foncière

La base nationale des valeurs locatives fixée sera augmentée de 7% en 2023 (impôts foncier et habitation).



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Le Département crée une action en faveur de la gestion raisonnée de l'eau

Soutien financier pour les systèmes de récupération des eaux de pluie

Grâce à une aide pouvant atteindre 500 €, le Département accompagne les particuliers et les collectivités pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie.

Le Département de la Sarthe est confronté à des épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents ainsi qu'à une augmentation des températures moyennes et une réduction du volume des précipitations estivales. La collectivité a donc souhaité créer des actions en faveur de la gestion de l'eau, avec notamment la création d'une aide à l'acquisition de réservoirs de récupération d'eau pluviale. En effet, ces réservoirs permettent de réduire l'impact d'une forte pluie sur le réseau d'évacuation, et ensuite de restituer progressivement cette eau au milieu, à l'arrosage des plantes et ainsi soulager la consommation d'eau puisée, traitée et distribuée.

L'aide à l'acquisition d'un réservoir de récupération d'eau de pluie et du matériel de raccordement représentera environ 30% de la facture, qui sera située entre 100 € et 500 €. Cette aide du Département est destinée aux résidents sarthois, propriétaires ou locataires, de même qu'aux collectivités.

Les projets soutenus doivent être d'une capacité minimale de 1m³ et correspondre à des usages extérieurs et domestiques. Le réservoir doit être opaque et d'une couleur adaptée à son environnement, et acheté dans un magasin en Sarthe. La demande de subvention doit être accompagnée de la facture et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Il faut certifier sur l'honneur qu'il s'agit d'une première installation de réservoir et s'engager à respecter les règlements en vigueur.

Le dossier de demande est téléchargeable sur WWW.SARTHE.FR/SARTHE-DURABLE et sera à retourner au :

Département de la Sarthe
Service Eau et Rivières Domaniales
Place Aristide Briand – 72000 Le Mans
ou par courriel : celine.jallot@sarthe.fr

Centre Mazagran - Bonnetable

La crise énergétique ainsi que la hausse des coûts n'entachent en rien notre envie de faire.

Bien au contraire, notre équipe dynamique a à cœur de pousser les murs en proposant d'avantages de projets.

L'année sera ponctuée par les animations toujours très attendues de notre Référente famille et des propositions toujours plus diversifiées du Multi Accueil et du Centre de loisirs pour la plus grande joie des « petits bouts » et de leurs parents.

Les Seniors pourront profiter quant à eux d'une activité jeux

(Cartes, scrabble, échecs...) tous les vendredis après-midi à partir de mi-mars.

Activité pimentée une fois par mois par la venue des enfants de l'école Catherine Paysan de Bonnetable.

Instants suspendus mêlant curiosité et échanges intergénérationnels.

Gratuit/Sur inscription

Le Hall d'Accueil se parera, au fil des mois de nouvelles couleurs.

Expositions drôles, sous forme de Quiz, culturelles ou artistiques, privilégiant et valorisant le savoir-faire et le talent de nos habitants.

N'oublions pas les temps forts de cette année 2023 !

- Le 17 Juin « La Folle Journée Mazagran » donnera des couleurs à votre samedi. Au programme, Jeux, Maquillage, Troc de plantes, rythmés par les sonorités Celtiques du groupe « les bouts de rame ».
Gratuit/Pour tous/Centre Mazagran
- Samedi 1er Juillet, enflammez le Dance Floor à « La Guinguette d'Henri et Paulette » au Jardin potager de Bonnetable.
Gratuit/Pour tous/18h00-00h00

Contact :

Tel : 02.43.29.00.01

Mail : cs.bonnetable@mainesaosnois.fr

Adresse : 8 rue Mazagran 72110 Bonnetable

Cours de Pilates Nogent le Bernard

Depuis novembre 2022, je propose des cours de Pilates à la salle de motricité de l'école tous les mardis soirs de 17h15 à 18h15.

Qui suis-je ?

Je m'appelle Fanny GOURDEAU et je suis animatrice sportive depuis 2020 après avoir décidé de changer complètement de secteur d'activité par rapport à mon travail principal. Mon rôle est d'accompagner la personne en individualisant les mouvements. Je souhaite rendre accessible à tous le bien être que procure le Pilates.

La méthode Pilates que j'enseigne s'adapte à tous. Passionnée de danse et de fitness, j'ai très vite été attirée par le Pilates en complément. Des problèmes de dos et de colonne m'ont amenée à le pratiquer de plus en plus fréquemment. Convaincue des bienfaits de la méthode sur moi-même, je souhaite désormais la partager avec vous.

Qu'est-ce que le Pilates ?

Il s'agit d'une forme de gymnastique douce, qui se pratique majoritairement au sol avec une musique d'ambiance. Tous les mouvements sont adaptables en fonction des profils. Cette méthode permet de travailler son renforcement musculaire en profondeur. Le rythme se base sur la respiration profonde spécifique au Pilates. Les muscles posturaux sont les plus travaillés dans le Pilates : muscles du dos, abdominaux profonds, plancher pelvien.

Le Pilates est destinée à tous types de publics quel que soit l'âge, le sexe, le niveau sportif. Je me suis également formée afin d'accueillir les seniors, les femmes enceintes et les personnes en post-thérapie ou avec pathologies.

Comment se déroule un cours de Pilates ?

Les cours actuels sont basés sur des mouvements du premier niveau de Pilates et j'évolue au rythme des élèves afin que la progression se fasse dans le respect du corps et du niveau de chacun. Les cours se déroulent en petit groupe (10 personnes maximum) afin de pouvoir individualiser le suivi et corriger chacun lors de l'exécution des postures.

Le cours se déroule en 3 étapes : un échauffement pour préparer le corps à la séance, un déroulé avec les différentes postures et un étirement pour relâcher le corps et les muscles travaillés pendant la séance.



Les pratiquants doivent seulement apporter leur tapis et prévoir une tenue confortable.

Quels sont les bénéfices pour la santé ?

Le Pilates est excellent pour les problèmes de dos, pour rééquilibrer les postures et se détendre dans notre quotidien. Il est indiqué pour les personnes passant leur journée assise mais également pour les personnes pratiquant des gestes très répétitifs dans leur quotidien. Pratiqué régulièrement, il permet de tonifier et d'harmoniser la silhouette ainsi que soulager les douleurs de dos en renforçant les muscles posturaux. C'est également une discipline particulièrement recommandée pour la gestion du stress, retrouver de la mobilité articulaire et de la souplesse, améliorer son équilibre.

Infos et contact

Cours Pilates à Nogent le Bernard : mardi soir hors vacances scolaires de 17h15 à 18h15 à la salle de motricité de l'école.

Interventions possibles dans les entreprises, APE, associations, pour des cours entre amis/famille, EVJF...

Tarif

cours d'essai offert, abonnement annuel 350€ (prorata si début en cours d'année), période scolaire (6 semaines 78€ ou 7 semaines 91€), cours à l'unité 15€. Paiement en plusieurs fois possible.

Contact

Fanny Gourdeau,
Tel : 06.41.73.59.77
Mail : fannyfit.sport@gmail.com
Web : www.fannyfit.fr

Calendrier des festivités 2023

Janvier 2023

12/01/2023 : Conseil d'administration Génération Mouvements 15h00 – Salle polyvalente
19/01/2023 : Assemblée générale Aînés ruraux 14h00 – Salle polyvalente
20/01/2023 : Voeux du maire et des présidents(es) des associations – Haut Eclair
27/01/2023 : Assemblée générale des randonneurs pédestres à 20h00 – Salle Polyvalente
28/01/2023 : Assemblée générale du comité des fêtes à 10h30 – Salle Polyvalente

Février 2023

05/02/2023 : Randonnée pédestre sur Nogent avec galette des rois des Randonneurs Nogentais – Salle Polyvalente
10/02/2023 : Assemblée générale à 18h00 de la Pétanque Nogentaise – Salle Polyvalente
18/02/2023 : Concours de mini boules à 14h00 – Salle Polyvalente

Mars 2023

04/03/2023 : QNSCNT Troc-Plantes
05/03/2023 : Randonnée pédestre – Randonneurs Nogentais
18/03/2023 : Concours de mini boules à 14h00 – Salle Polyvalente

Avril 2023

02/04/2023 : Randonnée pédestre – Randonneurs Nogentais
21-22-23/04/2023 : Concours de belote UDOM - Comité des Fêtes
29/04/2023 : Concours de pétanque – Pétanque Nogentaise

Mai 2023

13/05/2023 : Randonnée pédestre sur Nogent + soupe à l'oignon – Randonneurs Nogentais
Marché des producteurs 17h/19h30
20/05/2023 : Concours de pétanque et pique-nique au stade - Pétanque Nogentaise

Juin 2023

04/06/2023 : Randonnée pédestres à Mâle – Randonneurs Nogentais
10/06/2023 : Concours de pétanque au stade – Pétanque Nogentaise
Marché des producteurs 17h/19h30

Juillet 2023

02/07/2023 : Randonnée pédestres à Perseigne – Randonneurs Nogentais
08/07/2023 : Marché des producteurs 17h/19h30
15/07/2023 : Feux d'artifice + méchoui – Comité des fêtes – Salle Polyvalente
29/07/2023 : Concours de pétanque au stade avec barbecue - Pétanque Nogentaise

Août 2023

05/08/2023 : Randonnée pédestre en soirée – Randonneurs Nogentais
12/08/2023 : Marché des producteurs 17h/19h30
27/08/2023 : Trail « La Nog'en trail » - Patriote de Bonnétable

Septembre 2023

03/09/2023 : Randonnée pédestre à St Maixent – Randonneurs Nogentais
10/09/2023 : Bric à Brac au stade – Comité des fêtes
Marché des producteurs 17h/19h30
16/09/2023 : Concours de pétanque au stade – Pétanque Nogentaise
23/09/2023 : Concours de pétanque au stade – Pétanque Nogentaise
Cyclo-cross au stade – Union Cycliste Montgesnoise

Octobre 2023

08/10/2023 : Repas annuel – Randonneurs Pédestres – Salle Polyvalente
14/10/2023 : Concours de pétanque - Pétanque Nogentaise
20-21-22/10/2023 : Concours de Belote UDOM – Salle polyvalente – Comité des Fêtes
28/10/2023 : Concours de pétanque – Pétanque Nogentaise

Novembre 2023

05/11/2023 : Randonnée pédestre à Vezée – Randonneurs Nogentais
11/11/2023 : Repas des seniors nogentais de plus de 75 ans
18/11/2023 : Concours de mini boules + repas – Pétanque Nogentaise

Décembre 2023

16/12/2023 : Marché de Noël

Naissances 2022

GOSSE Lucas le 10/01/2022
SIMON Paul le 03/04/2022
COUÉDOR Charlotte le 07/04/2022
FUCHS Lazare le 28/07/2022
LEBOUCHER Anna le 13/12/2022

Mariages 2022

FREULON Grégoire et ROYER Maéva le 11/06/2022
BORDELIARD Mathieu / BIONNE Amélie le 02/07/2022
HUAN Julien et CADIEU Alexandra le 13/07/2022
BERTAUX Julien et ABTEY Isabelle le 16/07/2022
LEPROU Dominique et MERY Lisa le 23/07/2022

Recensement Décès 2022

Mme BEQUIGNON Blanche le 25/02/2022
M. BELLAMY Eugène le 13/03/2022
Mme TRANCHANT Paola le 22/04/2022
Mme GOUYER Aimée le 18/05/2022
Mme BEAUFILS Brigitte le 15/06/2022
M. ALIX Daniel le 15/06/2022
M. CHEVALIER Jean-Claude le 02/07/2022
Mme IMBERT Micheline le 18/08/2022
M. ROCLAIN Raymond le 10/10/2022
M. BOUVRY Roland le 14/11/2022
M. LOISON Anthony le 22/11/2022
Mme BOUTIER Raymonde le 10/12/2022
M. LE BRAY Alain le 29/12/2022



VIE PRATIQUE, INFOS MAIRIE

Retrouvez toutes les infos pratiques sur notre site internet : <https://nogent-le-bernard.fr/> et suivez-nous sur Facebook : Nogent le bernard Hôtel de ville

Horaires d'ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale

Florence et Chantal vous accueillent

	Mairie	Agence Postal
	Tél : 02.43.29.33.13	Tél : 02.43.29.56.49
Lundi	9h00-12h00 / 14h00-17h00	9h00-12h00 / 14h00-17h00
Mardi	9h00-12h00 / 15h00-17h00	9h00 - 12h00
Mercredi	9h00-12h00	9h00 - 12h00
Jeudi	9h00-12h00 / 14h00-17h00	9h00 - 12h00
Vendredi	9h00-12h00	9h00 - 12h00

Adresse : 12, rue de la mairie 72110 Nogent le Bernard - E-mail : mairie.nogent.lebernard@wanadoo.fr

En cas d'urgence :

Astreinte

Mme Anita MERCURIN LAUNAY , Maire au 06.48.51.53.14 ou 02.43.29.45.39	1er week-end du mois
Mr Lucien BOSSEAU, 1er adjoint au 06.28.04.40.94	2ème week-end du mois
Mme RENAULT Jessica, 2ème adjointe au 06.10.43.19.29	3ème week-end du mois
M. RAULT Martin, 3ème adjoint au 06.98.03.29.69	4ème week-end du mois

École Maternelle Nogent le Bernard

École tél : 02.43.29.15.96 - Garderie : accueildenogent@orange.fr - Cantine : 02.43.52.31.71

Liste des assistantes maternelles

BRIFFAUT Claudine	1, rue du Moulin Neuf	02.43.29.13.08
FONTAINE Lydie	4, la Répucellerie	06.74.21.98.75
LACOUILONCHE Sandrine	La Fourmillière	02.43.24.67.80
PONTOIS Catherine	La Goupillère	02.43.28.37.66
RENAULT Jessica	21, rue des Murs	02.43.25.35.49

Cabinet infirmier - Mme DORIZON AUDE et Mme LEROUX CINDY

2 Rue de la Mairie, 72110 Nogent-le-Bernard, Tél : 02.43.21.08.01

Maison de retraite EPHAD DELANTE

Adresse: 1 rue Roland Chartrain 72110 Nogent le Bernard Tél : 02.43.52.12.52 Mail : accueil@ehpad-delante.fr

Location de la Salle Polyvalente :

MANIFESTATIONS	COMMUNE		HORS COMMUNES	
	Petite salle	Grande salle	Petite salle	Grande salle
1/2 journée	55 €	150 €	75 €	190 €
Journée du lundi au jeudi	100 €	250 €	130 €	290 €
Week-end	170 €	750 €	220 €	€ 850
Chauffage du 15/10 au 15/04	30 €-1jour / 60 €-2jours	50 €-1jour / 100 €-2jours	30 €-1jour / 60 €-2jours	50 €-1jour/100€-2jours
Caution à la remise des clés	200 €	400 €	200 €	400 €
Associations communales	Gratuité de la petite salle du lundi au jeudi		2 locations gratuites de la grande salle par an	

Location du Château de Haut Éclair

Contactez le service tourisme de la Communauté de Communes Maine Saosnois au 02 43 52 01 34 ou par Mail à : c.nos@mainesaosnois.fr

Déchèterie Bonnétable. Tél : 02 43 27 99 53

URGENCES

Lundi		14h / 18h	Pompiers	le 18 ou 112
Mardi	9h00 / 12h		Gendarmerie	17 ou 02.43.29.30.22
Mercredi	9h00 / 12h	14h / 18h	SAMU	le 15
Jeudi	Fermé		Centre anti.poisons Angers	02.41.48.21.21
Vendredi	9h00 / 12h	14h / 18h	Centre Hospitalier le Mans	02.43.43.43.43
Samedi	9h00 / 12h	14h / 18h	Pôle santé Sud	02.43.78.45.45

